

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 7 décembre 2023

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

L'An deux mil vingt-trois **le 7 décembre, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni au siège du Centre Départemental de Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

22 Novembre 2023

Membres présents :

Date de la réunion :

7 décembre 2023

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Jean-Michel DEZELU, Michèle GAUTHIER, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Eric MARTELLIERE, Jean-Marc MORETTI, Christophe THORIN, Régine VASSAUX

Suppléants :

Gérard CHAUCHEAU, suppléant de Catherine LHERITIER
Anne-Marie THEVENET, suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

Alain GOUTX a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jean-Michel DEZELU
François FROMET a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Michèle GAUTHIER
Karine MICHOT a donné pouvoir à Annick BARRE
Cécilia NAUCHE a donné pouvoir à Claire GRANGER
Vincent ROBIN a donné pouvoir à Jacques BOUVIER

N°51-2023

Objet de la délibération:

**Création de postes – Mise à jour
du tableau des effectifs à compter
du 8 décembre 2023**

Membres titulaires excusés : Marie-Pierre BEAU, Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Joël DEBUIGNE, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Pascal HUGUET, Catherine LHERITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN,

Jean-Marc MORETTI a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Éric MARTELLIÈRE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher que l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher doit fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

.../...

Dans ce cadre, le Président propose les **créations** suivantes, à compter du 08 décembre 2023 :

Filière administrative

- dans le cadre du recrutement sur le poste de chargé(e) d'accueil et de logistique affecté au Pôle Missions Internes, 2 postes à temps complet aux grades suivants :
- adjoint administratif,
- adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

A noter qu'en fonction du profil recruté, les postes non pourvus au sein du Pôle Missions Internes seront supprimés.

Compte-tenu du contexte particulier liés aux difficultés générales de recrutement pouvant être rencontrées pour trouver des profils adaptés, le Président précise que les emplois pourront être pourvus par des agents contractuels pour faire face à une vacance d'emploi dans l'attente de recrutement d'un fonctionnaire.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

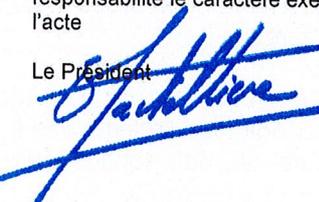
- d'**approuver la création** des postes suivants, à compter du 08 décembre 2023 :
 - o 1 poste d'adjoint administratif à temps complet ;
 - o 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- de **valider** la mise à jour du tableau des effectifs, joint en annexe 7, à compter du 08 décembre 2023
- d'**autoriser** le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 7 décembre 2023

Publié ou notifié le : 8/12/2023
Exécutoire le : 8/12/2023

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président


Eric MARTELLIERE

Le Président,





Eric MARTELLIERE

